

7.00 crédits		Q1 et Q2
--------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Mundschau Laurence (coordinateur(trice)) ;Patriarche Geoffroy (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compétence 1 – Elaborer des stratégies de communication qui intègrent les différents aspects de la culture numérique.</p> <p>Acquis d'apprentissage</p> <p>1. Analyser de manière critique la communication d'une organisation en prenant en compte son secteur d'activités et son contexte social, culturel, technologique, économique, politique et juridique.</p> <p>Compétence 4 – Mobiliser et produire des connaissances en stratégie de la communication et en culture numérique de façon étayée et méthodique, dans le cadre d'une réflexion critique ou d'un projet de recherche</p> <p>Acquis d'apprentissage</p> <p>1. Posséder une connaissance approfondie des principales approches théoriques et méthodologiques de la recherche sur la communication et la culture numérique.</p> <p>2. A partir de savoirs multidisciplinaires, développer une réflexion critique et étayée sur les technologies numériques et leurs enjeux humains et sociétaux.</p> <p>3. Mener un projet de recherche original, en mobilisant avec discernement des ressources théoriques, méthodologiques et technologiques variées.</p> <p>4. Rendre compte d'une recherche et de ses résultats de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication scientifique.</p> <p>5. Sur base de résultats de recherche, formuler des recommandations en matière de stratégie de communication</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation de l'UE Mémoire et séminaire d'accompagnement au mémoire 1 est effectuée par le promoteur ou la promotrice du mémoire sur base du projet de recherche remis par l'étudiant-e. La grille d'évaluation utilisée par les promoteurs-trices explicite les critères d'évaluation et leurs pondérations respectives. Elle est communiquée aux étudiant-es dans le cadre du séminaire.</p> <p>Concrètement, la 1ère session se passe comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « formulaire mémoire » est à déposer au plus tôt dans la semaine suivant la rentrée du 2e quadrimestre (février, date exacte à préciser). Le formulaire n'est pas évalué mais doit être signé par le promoteur ou la promotrice pour être validé. Les sujets et les choix de promoteurs-trices sont entérinés lors du Conseil du master de mars. - Le projet de recherche est à déposer dans le courant du mois de mai (date exacte à préciser). Le projet de recherche ne peut pas être déposé si le sujet et le choix du promoteur ou de la promotrice n'ont pas été validés en amont (dans ce cas, renvoi en 2e session). <p>La 2e session se passe comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « formulaire mémoire » est à déposer en mai (date exacte à préciser) en vue d'une validation par le Conseil de master de mai. - Le projet de recherche est à déposer au début de la deuxième session (date en août à préciser). Il ne peut pas être déposé si le « formulaire mémoire » n'a pas été validé en amont. L'UE est donc en échec (0/20). <p>Tout travail est une production originale. Il est attendu des étudiant-es un respect scrupuleux des règles et bonnes pratiques de citation, de référencement et de non-plagiat telles que rappelées lors des séances de séminaire, dans le document Référencement des sources, citation et non-plagiat (disponible sur Moodle), et dans le Code déontologique réglementant la rédaction de travaux scientifiques tel qu'annexé aux dispositions d'exécution du règlement général des études et des examens pour le master en Stratégie de la communication et culture numérique.</p> <p>L'utilisation de l'IA générative est acceptée pour autant qu'elle soit ponctuelle et limitée, sauf disposition contraire de la part de l'enseignant-e et/ou de l'assistant-e. Dans tous les cas, l'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée.</p>
--	--

Bibliographie	<p>Lecture obligatoire / Required reading :</p> <p>SEURRAT, Aude (dir.), <i>Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes</i>, Paris, PSN, 2014.</p> <p>Lectures recommandées / Recommended readings :</p> <p>BEAUD Michel, <i>L'art de la thèse, éd. rev. et augm.</i>, Paris, La Découverte, 2006.</p> <p>CISLARU Georgeta, CLAUDEL Chantal, VLAD Monica, <i>L'écrit universitaire en pratique, 2ème édition</i>, Bruxelles, De Boeck, 2011.</p> <p>KLEIN Olivier, <i>Quelques conseils et quelques astuces pour réussir sa défense de mémoire</i>, Unité de Psychologie Sociale, Université libre de Bruxelles, non daté. Disponible en ligne à l'adresse https://cescup.ulb.be/3401-2/ (dernière consultation le 10 septembre 2020).</p> <p>LAWRENCE, Olivier, BEDARD, Guy, FERRON, Julien, <i>L'élaboration d'une problématique de recherche : Source, outils et méthode</i>, Paris, L'Harmattan, 2005.</p> <p>MANGALAZA Eugène Régis, <i>Concevoir et réaliser son mémoire de master I et master II en sciences humaines et sociales</i>, Paris, L'Harmattan, 2010.</p> <p>VAN CAMPENHOUDT Luc, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond, <i>Manuel de recherche en sciences sociales, 5ème édition entièrement revue et augmentée</i>, Malakoff, Dunod, 2017.</p>
---------------	--

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	
-----------------------	-------	---------	-----------	--